FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SOUTIEN À L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE:[1]
Nous sommes une Europe accueillante : laissez-nous agir !

1.Tous les signataires mentionnés dans le présent formulaire sont des résidents ou des citoyens de (citoyens résidant à l'étranger uniquement s'ils ont informé leurs autorités nationales de leur lieu de résidence): BELGIQUE

2.Numéro d'enregistrement attribué par la Commission européenne: ECI(2018)000001 **3.Date d'enregistrement:** 15/02/2018

4.Adresse internet de la proposition d'initiative citoyenne dans le registre de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing/details/2018/000001

5.Intitulé de la proposition d'initiative citoyenne: Nous sommes une Europe accueillante : laissez-nous agir !

6.Objet: Les gouvernements n'arrivent pas à faire face aux enjeux posés par les migrations. La plupart d'entre nous voulons soutenir des personnes qui en ont besoin, parce que nous ne pouvons pas être indifférents à leur sort. Des millions de personnes se sont mobilisées pour apporter leur soutien. Aujourd'hui, nous voulons être entendus. Exigeons une Europe accueillante ! Nous appelons la Commission européenne à agir.

7.Objectifs principaux: 1. Des citoyens de toute l'Europe souhaitent parrainer des réfugiés pour leur offrir un foyer sûr et une nouvelle vie. Nous voulons que la Commission offre un soutien direct aux groupes locaux venant en aide aux réfugiés qui se voient délivrer un visa national.
2. Nul ne devrait être poursuivi ou se voir infliger une amende pour avoir apporté une aide humanitaire ou un toit. Nous voulons que la Commission empêche les États membres de punir les citoyens solidaires.
3. Tout le monde a droit à la justice. Nous voulons que la Commission garantisse des moyens et des règles plus efficaces pour défendre toutes les victimes de l'exploitation par le travail et de la criminalité en Europe, ainsi que toutes les personnes victimes de violations des droits de l'Homme à nos frontières.

8.Noms et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Isabelle CHOPIN (isabelle.chopin@weareawelcomingeurope.eu), Emma BONINO (emma.bonino@weareawelcomingeurope.eu)

9.Noms des autres organisateurs enregistrés: Anna TERRÓN, András KOVÁCS, Zuzana STEVULOVA, Serge-Arno KLÜMPER, Nora Helena REPO

10.Site internet de la proposition d'initiative citoyenne *(le cas échéant)*: https://www.weareawelcomingeurope.eu/

À REMPLIR PAR LES SIGNATAIRES EN LETTRES CAPITALES - Sauf indication contraire, tous les champs sont obligatoires

Je soussigné, certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente proposition d'initiative citoyenne.

PRÉNOMS COMPLETS	NOMS DE FAMILLE	RÉSIDENCE (rue, numéro, code postal, ville, pays)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	DATE ET SIGNATURE[2]
			– –		– –
			– –		– –
			– –		– –

[1] Le formulaire est imprimé sur un seul feuillet. Les organisateurs peuvent utiliser un feuillet imprimé recto/verso.
[2] Signature non obligatoire lorsque le formulaire est soumis par voie électronique au moyen d'un système de collecte en ligne, tel que visé à l'article 6 du règlement (UE) nº 211/2011.

Déclaration de confidentialité: conformément à l'article 10 de la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les données à caractère personnel mentionnées dans le présent formulaire à l'intention des organisateurs de l'initiative proposée ne seront communiquées qu'aux autorités compétentes aux fins de vérification et de certification du nombre de déclarations de soutien valables recueillies pour la proposition d'initiative citoyenne [voir l'article 8 du règlement (UE) n° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne] et, le cas échéant, seront traitées aux fins de procédures administratives ou judiciaires touchant à cette proposition d'initiative citoyenne [voir l'article 12 du règlement (UE) n° 211/2011]. Les données ne peuvent être utilisées à aucune autre fin. Les personnes concernées ont le droit d'avoir accès à leurs données à caractère personnel. Toutes les déclarations de soutien seront détruites au plus tard dix-huit mois après l'enregistrement de la proposition d'initiative citoyenne, ou, en cas de procédures administratives ou judiciaires, au plus tard une semaine après la conclusion de ces procédures.